

Accidents corporels de la circulation routière

Année 2016

Ville de Fontenay-aux-roses

Tué : victime décédée sur le coup ou dans les 30 jours,

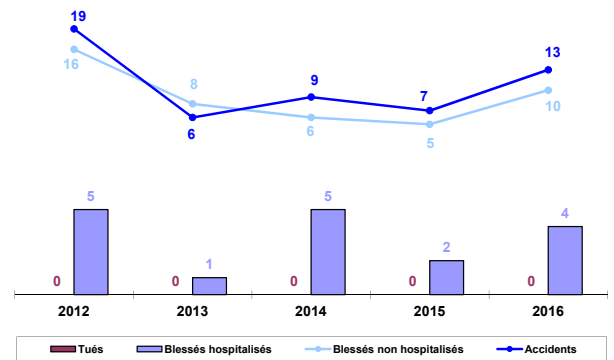
Blessé hospitalisé (B.H.) : victime hospitalisée plus de 24 heures,

Blessé non hospitalisé (B.N.H.) : victime ayant fait l'objet de soins médicaux et hospitalisée moins de 24 heures.



Fontenay-aux-Roses

Bilan global



Nombre de tués par catégories d'usagers

	piéton	deux-roues	véhicule léger
2012	.	.	.
2013	.	.	.
2014	.	.	.
2015	.	.	.
2016	.	.	.

Accidents corporels de la circulation routière 2012 - 2015

Fontenay-aux-Roses

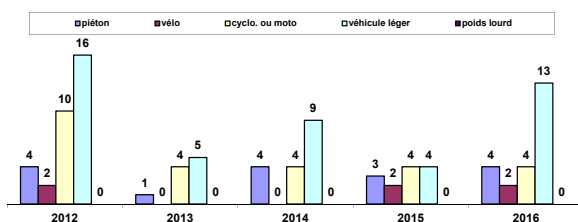
Typologie des conflits

	véhicule seul	piéton	vélo	cyclo. ou moto	V.L.	P.L. ou T.C.	plus de 2 véhicules
vélo	.	1	.	1	4	.	.
cyclo. ou moto	4	1	1	.	20	.	.
V.L.	1	14	4	20	6	.	.
P.L. ou T.C.
plus de 2 véhicules	2

Les principaux types de conflits

V.L. / piéton	26%
V.L. / deux-roues	44%
V.L. / V.L.	11%

Nombre d'accidents impliquant un :



Accidents corporels de la circulation routière 2012 - 2015

Fontenay-aux-Roses

Accidents par catégories de réseaux routiers

Depuis 2006, les réseaux routiers ont pu subir des modifications par le déclassement de certaines voies,

Ce tableau tient compte de la nouvelle répartition et les données 2012 à 2015 ont été réaffectées.

		2012	2013	2014	2015	2016
Réseau national	accidents	0	0	0	0	0
	tués	0	0	0	0	0
	blessés hospitalisés	0	0	0	0	0
	blessés non hospitalisés	0	0	0	0	0
Réseau départemental	accidents	18	4	5	6	8
	tués	0	0	0	0	0
	blessés hospitalisés	5	0	1	2	4
	blessés non hospitalisés	15	5	5	4	5
Réseau communal	accidents	1	2	4	1	5
	tués	0	0	0	0	0
	blessés hospitalisés	0	1	4	0	0
	blessés non hospitalisés	1	3	1	1	5

Nota : les accidents survenus à l'intersection de deux voies de catégories différentes sont affectés à la voie principale.

Pour tout renseignement complémentaire, s'adresser au :

Département des Hauts-de-Seine
EPI78-92
Service de la Politique d'Entretien et de l'Exploitation
Unité Sécurité Routière et Réglementation
32 avenue Benoît Frachon - 92100 Nanterre - Tél : 01 77 49 22 21

www.hauts-de-seine.fr
92731 Nanterre Cedex - Tél. : 0 806 00 00 92

